

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE AUPRÈS DE LA MDPH DE PARIS



Formulaire de demande(s) complété, daté et signé

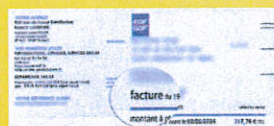


Certificat médical complété par le médecin traitant, signé et daté de moins de 3 mois

Vous pouvez joindre tout document médical complémentaire qui vous paraît utile, excepté les radiographies



> Photocopie de la carte d'identité recto/verso, ou du livret de famille, ou du passeport (pour les français et ressortissants de l'Union européenne)
> Photocopie du titre de séjour en cours de validité (pour les personnes de nationalité étrangère hors Espace économique européen)



Photocopie d'un justificatif de domicile : quittance de loyer, ou facture d'électricité, ou facture de téléphone

Si vous êtes hébergé : attestation d'hébergement et photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant



2 photos d'identité aux mêmes normes que pour les photographies de passeport et de carte d'identité (pour toute demande de carte(s))

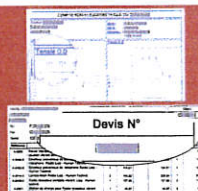


Photocopie du jugement de tutelle, ou de curatelle, ou de sauvegarde de justice, ou justificatif de placement auprès de l'aide sociale à l'enfance



Curriculum vitae - CV (pour toute demande d'orientation / reclassement professionnel)

POUR UNE DEMANDE DE PCH (PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP)



Devis de moins de 6 mois des aides techniques demandées

Si demande de prothèses auditives UNIQUEMENT, documents de moins de 6 mois à fournir :

- Audiogramme
- Devis d'appareillage, après période d'essai du matériel effectuée par votre audioprothésiste (joindre au dossier le test du gain prothétique)
- Prescription médicale



> Photocopie de l'attestation d'assuré social
> Photocopie de votre attestation d'affiliation à une mutuelle ou à la CMU
> Photocopie de l'attestation de la majoration tierce personne



> Photocopie recto/verso du permis de conduire (pour toute demande d'aménagement du poste de conduite)